



Ville de Bollène

DEL\_2025\_160  
Aménagement Voirie  
Nomenclature : 8.8

**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA  
QUALITE DU  
SERVICE PUBLIC DE  
L'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF -  
EXERCICE 2024**

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le 13/11/2025-SLOW  
ID : 084-218400190-20251027-DEL\_2025\_160-DE

**DELIBERAT  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 octobre 2025**

*L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept octobre à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 21 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN*

**Présents : 27**

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, M. LORANDIN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS, M PADUANO

**Représentés(es) : 6**

M. RACAMIER par Mme BOUCLET  
Mme PAGES par Mme JOUVE-LAVOLE  
Mme AMALLOU par Mme GUTIEREZ  
M. MARROSOU par M PADUANO  
Mme BLACHIER-BAIARDI par Mme ARNAUD  
Mme ROCHE par Mme GITTON

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Vote		
			Pour	Contre	Abstention
33	27	0	0	0	0

**RAPPORTEUR : M. ZILIO**

Vu le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L2224-5 et modifiant les annexes V et VI du Code général des collectivités territoriales,



**Séance du 27 octobre 2025**

Vu le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu les articles D2224-1, D2224-4 et D2224-5 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) d'assainissement collectif comprend, pour l'année 2024 :

- une présentation générale du service,
- des indicateurs techniques,
- des indicateurs financiers.

Il est précisé que la Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L.) s'est réunie le 25 juin 2025 pour examiner ce rapport.

**Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :**

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

**PREND ACTE**

- du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2024.

**Secrétaire de séance ,**

  
**Richard LORANDIN**



Signé électroniquement par  
: Anthony ZILIO  
Date de signature : 07/10/2025  
Qualité : Maire de Bollène